



Commune de Prévonloup

Mise au concours du poste de boursier-ère communal-e de Prévonloup

Taux d'activité 10%

Entrée en fonction : janvier 2016

Suite au départ du titulaire à la fin de l'exercice 2015, la Municipalité de Prévonloup, commune vaudoise du district de la Broye-Vully de 170 habitants, met au concours le poste de boursier-ère communal-e au taux de 10% dès janvier 2016.

Vos missions :

- Tenue de la comptabilité générale de la commune ainsi que de la déchetterie intercommunale
- Gestion des paiements, des liquidités et des emprunts
- Gestion de la facturation, y compris les diverses taxes communales
- Gestion des débiteurs, y compris du contentieux
- Gestion des bilans financiers et d'investissements
- Elaboration du budget
- Clôture des comptes
- Gestion des salaires et de la prévoyance sociale

Expérience et formation :

- Idéalement expérience de boursier-ère communal-e, avec possibilité de cumul d'activité avec une autre commune, sinon expérience confirmée de comptabilité d'entreprise
- Capacité à travailler de manière indépendante, consciencieux -se, précis-e et discret-e
- titulaire d'un CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent
- Maîtrise des outils informatiques (Excel, bureautique) et des outils comptables de commune (BDI) ou d'entreprise

Dispositions particulières :

- De nationalité Suisse ou titulaire d'un permis C
- Parfaite maîtrise du français

Entrée en fonction : 1er janvier 2016

Réponse par courrier d'ici au **15 novembre 2015** avec dossier complet, à:

Municipalité de Prévonloup
Route de Dompierre 6
1682 Prévonloup

Pour tout complément contactez le syndic Alain Michel par email : alain.michel@prevonloup.ch